

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1931)

Heft: 513

Artikel: "Bear brand" milk

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-694700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FРИBOURG ET LA SUISSE.

Le 5 juillet, écrit M. Pierre Grellet dans l'*Illustré*, le grand périodique de langue française de notre pays, le canton de Fribourg a commémoré le 450e anniversaire de son entrée dans la Confédération suisse.

En choisissant cette date, les Fribourgeois sont en avance de six mois : ils ne devinrent officiellement Suisses que dans les derniers jours de l'année 1481. Mais personne ne songerait à leur chercher chicane de fêter l'événement dans la splendeur de l'été plutôt que dans les brumes et les grisailles de décembre.

Nos compatriotes des bords de la Sarine ne sont pas devenus Suisses du jour au lendemain, par une sorte d'inspiration subite. Si leur admission dans l'alliance des huit cantons est due à l'intervention providentielle de Nicolas de Flue à la Diète de Stans, il n'en reste pas moins que l'événement a été préparé et rendu possible par une longue suite de circonstances historiques. Depuis la fin du XIII^e siècle, Fribourg appartenait à l'Autriche, l'ennemi héritaire de la Suisse. À Laupen, à Sempach, les Fribourgeois combattirent dans les rangs des adversaires de la Suisse. Mais la Confédération ne cessait de se fortifier et l'Autriche était loin. Les lieux se distendaient. Au commencement du XV^e siècle, on vit se constituer à Fribourg un parti suisse qui poussait à un rapprochement avec Berne, la puissance voisine. En 1403 déjà, un traité permanent de combourgéosis avait été conclu entre les deux villes. Un demi-siècle plus tard, Fribourg se détacha formellement de l'Autriche. Ce fut sur les instances de Berne que Fribourg, en 1474, adhéra à l'alliance conclue contre Charles le Téméraire entre Louis XI et les cantons suisses. Les Fribourgeois mêlèrent leur sang à celui de leurs futurs Confédérés sur les champs de bataille de Grandson et Morat. Lorsque en 1476, les Suisses vainqueurs se réunirent en congrès pour régler la situation découlant des guerres de Bourgogne, Fribourg demanda à faire partie de la Confédération. A ce moment, la ville était alliée déjà avec Berne, Zurich, Lucerne et Soleure. Mais l'alliance de ces cinq villes inquiétait fort les petits cantons, jaloux de leurs prérogatives et inquiets des atteintes que l'élément citadin, toujours plus puissant, portait à leur situation privilégiée de fondateurs de la Confédération.

C'est pourquoi ils firent opposition opiniâtre à l'entrée dans la Confédération des deux nouveaux cantons urbains de Fribourg et Soleure. La situation était fort tendue, lorsque la Diète se réunit à Stans à la fin de 1481 ; la Confédération semblait à la veille de la guerre civile ; la Suisse primitive paraissait sur le point de rompre avec les cantons-villes.

Toutes les tentatives d'accordement entre les délégués à la Diète avaient échoué. Le 22 décembre avant midi, la Diète se préparait au départ. C'est alors que se produisit une des scènes les plus émouvantes de notre histoire. Elle a été popularisée par l'image. Les députés à la Diète, figures martiales et énergiques, sont assis dans de hautes stalles, rangées autour d'une salle aux fenêtres armoriées. Ils sont penchés, dans une attitude d'intense attention, vers un homme à la longue barbe, aux traits ascétiques et au regard inspiré, vêtu de la robe brune des religieux. Nicolas de Flue rétablit la concorde entre Confédérés.

En réalité, l'ermite du Rautt ne parut pas personnellement parmi les délégués fédéraux. Au dernier moment, le curé de Stans, Henri am Grund, avait couru vers la cellule de frère Nicolas, prit ses conseils qu'il transmit aux négociateurs qui, sur ses pressantes instances, se réunirent encore une fois. Depuis longtemps, Nicolas de Flue était un conseiller dans les cas difficiles. Le saint homme était entouré d'une auréole mystérieuse. Dans cette heure décisive, son opinion produisit sur la Diète une impression telle qu'en quelques instants les députés purent s'entendre sur les points qui les divisaient.

Les cantons forestiers voulaient tout au plus admettre Fribourg et Soleure dans la Confédération comme pays alliés. Ils consentirent maintenant à les accepter dans l'alliance perpétuelle. Toutefois, quelques traces restèrent des longues querelles qui précédèrent l'événement. Les deux nouveaux cantons ne bénéficièrent pas de la plénitude des droits des huit anciens cantons.

Ils ne pouvaient conclure de nouvelles alliances sans l'assentiment des huit autres ; il leur fallait le consentement de tous les Confédérés pour conclure une paix ; ils devaient envoyer leurs troupes partout où elles seraient appelées, alors que les Huit ne devaient le secours militaire à leurs Confédérés que dans les limites d'un territoire déterminé. Fribourg et Soleure n'eurent pas de part aux baillages communs. Au début du XVI^e siècle encore, Fribourg n'est pas toujours qualifié de canton. En dépit de ces restrictions, Fribourg n'en devenait pas moins suisse. La joie fut grande sur les rives de la Sarine. Lorsque les députés des cantons, le dernier jour de l'an 1481, vinrent à Fribourg recevoir le serment de fidélité du nouveau peuple confédéré, ils y furent magnifiquement fêtés par le gouvernement. Le

31 décembre, jour de la Saint-Sylvestre, étant considéré comme un jour néfaste, on convint que la prestation du serment aurait lieu le 2 janvier 1482.

Les comptes de l'époque contiennent, transcrits en un pittoresque mélange de français et d'Allemand, de curieuses indications sur les dépenses faites pour régaler les députés des cantons. C'est ainsi que pour "la dépense faite par le Burgermeister de Zurich et deux de Lutzen et par leurs valet (valets), l'aubergiste de la Tour-Rouge reçoit 19 livres 8 sols. La femme Goltzsch, aubergiste, reçoit 4 livres et 13 sols pour avoir servi 31 repas pour certains seigneurs accompagnant plusieurs ambassadeurs (ambassadeurs) de Berne, de Soleure, de Beyne (Bienne)" et autres lieux.

L'acte d'alliance avait été magnifiquement calligraphié par Jean Schilling, secrétaire de Lucerne. Pour sa peine, Fribourg lui alloua 70 florins d'or.

Le nouveau canton n'oublia pas les services du pieux ermite à la Diète de Stans. Le gouvernement acheta deux pièces de drap, l'une blanche, l'autre grise, de la valeur de 13 livres 5 sols, et chargea un religieux, qui reçut 30 sols pour ses frais, de les lui apporter en signe d'éternelle gratitude. On n'oublia pas même l'huiissier cantonal d'Unterwald, ainsi qu'en attestent les comptes en ces termes : "Au Landweibel de Unterwald pour une robe (habit) qui lui fust promise quant le bund (alliance) se fit entre les X Cantons 6 livres."

L'entrée de Fribourg dans la Confédération eut des répercussions artistiques et linguistiques. En art, l'influence de la Haute-Allemagne remplaça celle de la Savoie et de la Bourgogne, qui avaient été jusqu'alors prépondérantes. Devenu suisse, Fribourg adopta l'allemand comme langue officielle.

En fait, comme le relève l'historien fribourgeois Gaston Castella, Fribourg avait toujours été bilingue. Depuis la seconde moitié du XIII^e siècle, toutefois, le français avait gagné sans cesse du terrain. Mais au XV^e siècle, la ville prit un grand essor industriel. Elle s'était peuplée de tanneurs et de drapiers, immigrés pour la plupart de Suisse et d'Allemagne. Au milieu du XV^e siècle, cette population formait la majorité dans certains quartiers. A partir d'alors, les actes officiels furent généralement rédigés dans les deux langues. L'entrée de Fribourg dans la Confédération amena le triomphe officiel de l'allemand, qui fut langue de l'Etat de 1483 à 1798. Mais le français n'en subsista pas moins, favorisé par le service militaire en France, le mouvement intellectuel du XVIII^e siècle et la révolution. Le mouvement réactionnaire de 1814 qui ramena le patriciat au pouvoir fut marqué par le retour de l'allemand comme langue officielle, mais la révolution de 1830 rétablit le français. Puis on en vint au régime actuel, qui est celui des deux langues officielles, le français et l'allemand.

En 1887, le canton de Fribourg avait pris part à la commémoration solennelle du quarantième centenaire de la mort de Nicolas de Flue, décédé le 21 mars 1487. Il n'a pas manqué d'associer de nouveau le saint homme du Rautt aux fêtes du mois de Juillet.

PIERRE GRELLET.

Dans *Bulletin Suisse d'Egypte*.

SOUVENIRS MILITAIRES.

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI.

C'était en 1890. Le bataillon 10 avait couché à Ecublens (Fribourg). Auberges inconnues. Mais bonne réception chez les particuliers. Nous étions prévenus que le lendemain la journée serait dure. En effet, après avoir été alertés toute la nuit, la diane nous mit debout, et immédiatement le branle-bas commença.

Attaqués, nous devions fuir, ce que nous fimes sans nous faire prier. Nous étions une brigade, à courir comme des fous, ayant derrière nous toute une réserve qui nous suivait, caissons d'artillerie, chars divers, etc. Après avoir traversé une grande forêt, nous fûmes, l'infanterie, dégringoler un immense talus, puis traverser un cours d'eau assez large, et les bains de pied furent nombreux.

Votre serviteur, un peu obèse, dut avoir recours aux collègues pour la traversée mais ayant mis le pied sur un caillou qui bascula, le voici qui prend un bêchot en première. Il fallut le repêcher et lui donner un coup de main pour le remettre d'aplomb. Mais si nous étions descendus, il fallait remonter d'autan, ce qui n'était guère commode, vu que j'étais trempé comme une soupe.

Enfin, grâce aux collègues de la section, j'arrivai sur le plancher des vaches, mais notre bataillon 10 avait pris de l'avance.

Pour comble de bonheur ou de malheur, voilà une section ennemie qui était cachée derrière une maison, qui ouvre le feu sur notre groupe.

— Lâchez-moi, dis-je aux miens, et cavalez !

— Et te laisser prisonnier, dirent-ils, jamais de la vie !

L'un prit mon sac, l'autre mon fusil, et moi, j'enlevais ma tunique. Puis, d'un pas de course

énergique, nous rejoignîmes le bataillon, où pour me remettre en bon état, on m'annonçait que j'allais être bloqué.

Mais ce qui nous avait le plus retardé, c'était le foulard qui avait pris les copains dès le moment de l'accident jusqu'après la grimpée où nous fûmes fusillés. Fort heureusement, nos bons amis Vaudois n'avaient pas de cartouches.

Nous arrivâmes au moment où sonnait la retraite. Sans chercher à comprendre, nous nous laissâmes reconduire d'où nous étions partis. Protester n'aurait pas servi à grand' chose.

Alors nous étîmes du repos sur la grande plaine d'Ecublens... pour dîner !

Ce fut une nouvelle et habituelle surprise. Sur six bataillons, cinq avaient leur cantine. Seul le bataillon 10 n'avait pas la sienne.

Que faire ? Les dégourdis allaient trouver les Vaudois des 7, 8 et 9. On trinqua et on exposa notre situation. Les plus malins revinrent avec des bouteilles de vin et de bière. D'autres étaient allés aux bataillons valaisans 11 et 12, faire de même.

Tout ceci avait jeté un peu de désarroi parmi le 10, d'autant plus que certains cantinières venaient de décider de ne plus rien servir aux soldats genevois. Ceux-ci, n'étant pas tombés de la dernière pluie, échangeaient leurs képis avec quelques dégourdis des autres bataillons, de sorte qu'aucun Genevois ne mourut de soif ce jour-là !

Mais pour le boulot, peau de zébi, comme disent les zouaves. Un cran de plus au ceinturon. Donc, mauvaise digestion et ronchonnage général.

Tout à coup, signal de : "Gardez-vous !" la moitié du bataillon reste couchée. Le major, du haut de son cheval, tempêtait.

Nouveau signal, accueilli par des bordées de sifflets : "Nous n'avons pas mangé, nous ne marcherons pas !"

Si bien que ça commençait à se gâter. Pour comble de malheur, trois curés vinrent à passer et plusieurs mal embouchés se mirent à imiter le cri du corbeau. Sur quoi, un sergent lâcha ce mot malheureux : "Bataillon de s...ds !". Mais sans tarder, un soldat lui colla une magistrale gifle !

Badaboum ! Voici la guerre religieuse qui éclate ! Coups de poing de droite et de gauche.

Et le malheureux major (très brave homme) s'agita toujours sur son cheval, tandis que le capitaine-adjoint hurlait tant et plus à notre adresse, nous menaçant de toutes ses foudres et compétences.

Fort heureusement arriva le colonel Thelin (encore un brave homme) qui, perché sur son pur-sang, nous invita à rester calme. Il nous dit qu'il avait fait une enquête, que nous avions raison, puisque sur six bataillons, cinq avaient mangé et que nous seuls n'avions rien eu. Cependant, dit-il, l'erreur ne vient pas de votre major, que vous ne devez pas rendre responsable, car il est lui-même très affecté de l'incident ; mais l'officier coupable sera puni.

Il n'en fallut pas davantage pour nous calmer et immédiatement nous criâmes : "Vive le major !" Ce brave homme en avait les larmes aux yeux ! Quant à l'adjudant il ne pipa plus un mot, et il eut raison.

Et l'affaire en resta là ! Cependant, tous, nous disions : "Heureusement qu'il n'y a pas ici un colonel de la Suisse allemande !"

Et pour nous remettre, on nous annonça qu'on avait besoin de toute notre bonne volonté pour terminer cette mémorable journée, que l'on comptait sur notre dévouement à la patrie, car nous devions faire un dernier effort pour la prise de Rue !

Et là-dessus, en ayant la fanfare et nous derrière, chantant : "Le soldat, c'est comme son pompon, plus il devient vieux, plus il devient..."

Mais si jamais un quartier-maître fut sifflé, au retour, ce fut bien celui-là !

Pour terminer : En ce temps-là, le Conseil d'Etat ne se dérangeait pas pour recevoir les bataillons de retour d'un service.

Un de la 4 du 10.

Tribune de Genève.

"BEAR BRAND" MILK.

Suchard Chocolate, Ltd., 95, Southwark Street, London, S.E.1, are the sole distributors for Great Britain and Ireland of "Bear Brand" Swiss Milk, made by the Bernese Alps Milk Co., Stalden, Emmenthal, Switzerland. The milk enjoys a world-wide reputation and is highly appreciated in the British Colonies, and in the tropics, for its keeping qualities. It is pure Swiss milk coming from the Emmenthal (region of the Bernese Alps), and authorities agree that milk drawn from cows feeding on Alpine pastures at an altitude of 2,500 feet, such as the Emmenthal, embodies special qualities that are not found in milk obtained from low-lying countries. While the Emmenthal milk is a high-priced product, the greatly increased output under the most up-to-date methods makes it impossible to quote "Bear Brand" quality at competitive prices.

The Grocer.